

Remarques sur l'utilisation de la plateforme de participation en ligne du Verband Region Rhein-Neckar (VRRN)



Pour la **deuxième consultation** et mise à disposition du public du Plan Régional Partiel relatif aux installations photovoltaïque au sol dans le cadre du Plan Régional Unique Rhin-Neckar, le VRRN met à disposition une plateforme de participation numérique pour la transmission des avis.

La plateforme de participation est ouverte du 15 juillet - 25 août 2025 à l'adresse suivante :

<https://beteiligung-regionalplan.de/vrrn-photovoltaik2>

Après vous être enregistré, vous aurez la possibilité de formuler et d'envoyer des prises de position directement sur la plateforme.

Veuillez noter que la nouvelle procédure de participation se réfère aux contenus du plan modifiés par rapport à la première publication. Les zones réservées pour des installations photovoltaïques au sol d'importance régionale qui ne sont pas soumises à une nouvelle participation sont marquées d'un astérisque (*) devant la désignation de la zone sur la carte d'utilisation du territoire.

La plateforme de participation en ligne offre de nombreux avantages :

!Attention : uniquement disponible en allemand!

Page d'accueil

- Toutes les informations relatives à la procédure et les communications actuelles en un coup d'œil

Sur la procédure de participation

- Tous les documents du plan à télécharger et en vue interactive
- Rédaction de prises de position : générales ou en rapport direct avec les différents documents ou chapitres du plan.
- Les prises de position peuvent être enregistrées en tant que projet et être retravaillées ultérieurement ou transmises / validées pour une autre personne pour un traitement ou un examen ultérieur.
- Possibilité de joindre facilement des fichiers à la prise de position, par ex. par glisser-déposer.
- Carte interactive avec de nombreuses fonctions
 - Fonction de recherche : recherche de communes, recherche de zones réservées
 - Lien direct entre les zones de modification indiquées sur la carte
 - Inscriptions graphiques : Vous pouvez dessiner des points, des lignes et des surfaces sur la carte. L'extrait de carte que vous avez choisi avec vos inscriptions est automatiquement joint à votre avis.
- Après l'envoi de votre avis, vous recevrez une confirmation avec le contenu de votre avis à votre adresse e-mail.

Espace personnel : Mes projets

- Gestion et suivi de vos projets d'avis
- Partage de tous les projets avec un autre utilisateur enregistré
- Impression PDF de certains ou de tous les projets- 2 -

Comment rédiger et envoyer ma déclaration numérique ?

- Inscrivez-vous sur <https://beteiligung-regionalplan.de/vrrn-photovoltaik2>. Une fois l'inscription terminée, vous recevrez un lien d'activation par e-mail et pourrez vous connecter.
- Cliquez sur .
- Si vous souhaitez formuler un avis général sans référence concrète à un document planifié, cliquez sur et commencez à saisir votre avis. Vous pouvez joindre plusieurs pièces jointes de différents formats de fichiers, jusqu'à 20 Mo. Si vous souhaitez interrompre le traitement, vous pouvez enregistrer votre avis en tant que projet. ous trouverez leurs projets sur
- Si vous souhaitez baser votre prise de position sur un document ou un chapitre de texte spécifique, naviguez vers la vue interactive du document ou du chapitre souhaité et ouvrez la fenêtre de prise de position via . Une référence de document correcte facilite le traitement ultérieur de votre prise de position par le VRRN. Vous pouvez modifier ou adapter ultérieurement la référence du document dans le champ "Sélectionner la référence du document".
- Sélectionnez la vue , si vous souhaitez ajouter une entrée de carte graphique à votre avis. Pour ce faire, naviguez jusqu'à la section de carte souhaitée, placez un repère, dessinent une ligne ou une surface et ouvrent ensuite l'application . L'extrait de carte que vous avez mis en ligne avec vos inscriptions sera automatiquement joint à votre avis.
- Sur votre avis sera transmis directement au VRRN. Les avis envoyés ne peuvent pas être traités. Si vous avez envoyé un avis par erreur ou trop tôt, veuillez vous adresser à info@vrrn.de.

Dans le cadre de la numérisation de l'administration, le VRRN mise de plus en plus sur les possibilités qui permettent de réduire les délais.

doivent notamment contribuer à réduire la durée des procédures.

La transmission d'une prise de position via la plateforme de participation en ligne permet une saisie, un traitement et une évaluation beaucoup plus rapides de votre prise de position.

Les avis reçus via la plateforme de participation sont bien entendu examinés et pris en compte de la même manière que les avis reçus par courrier ou par e-mail.

Nous serions ravis que vous profitiez de la possibilité de participer en ligne.

Si vous avez des questions concernant l'application, veuillez vous adresser à :
info@vrrn.de.